

# MARINGES

BULLETIN COMMUNAL N°25

DÉCEMBRE 2019



<b>EDITORIAL</b> .....	<b>1</b>
Vœux du maire 2019.....	<b>1</b>
Invitation aux vœux de la commune.....	<b>1</b>
<b>VIE MUNICIPALE</b> .....	<b>3</b>
8 mai - Armistice 11 novembre 2019.....	<b>3</b>
Plantation arbre mairie.....	<b>4</b>
<b>COMMISSIONS COMMUNALES</b> .....	<b>6</b>
Finances.....	<b>6</b>
Bâtiments / Sécurité.....	<b>8</b>
Fleurissement.....	<b>9</b>
Urbanisme / Voirie / Assainissement.....	<b>9</b>
CCAS.....	<b>10</b>
Culture et évènements.....	<b>11</b>
Communication.....	<b>15</b>
<b>VIE COMMUNALE ET ASSOCIATIVE</b> .....	<b>17</b>
Vos interlocuteurs.....	<b>17</b>
Evenements 2020.....	<b>18</b>
Groupe patrimoine Maringes.....	<b>21</b>
Vie agricole.....	<b>21</b>
Association Maringes patrimoine artisanal et agricole (MP2A).....	<b>22</b>
Club Loisirs et Amitiés (CLA).....	<b>22</b>
Vie Paroissiale.....	<b>23</b>
Entente Plaine Montagne (EPM).....	<b>23</b>
La Fanny.....	<b>24</b>
Les vieilles mécaniques.....	<b>24</b>
MJC.....	<b>25</b>
LACIM.....	<b>26</b>
Rando Trail Passion.....	<b>27</b>
<b>VIE DE L'ÉCOLE</b> .....	<b>28</b>
OGEC / APEL.....	<b>28</b>
Ecole les Blés.....	<b>29</b>
<b>ASSOCIATIONS ET VIE DU TERRITOIRE</b> .....	<b>30</b>
<b>ETAT CIVIL</b> .....	<b>36</b>
<b>BANQUET DES CLASSES EN 09</b> .....	<b>37</b>

## INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE MARINGES

**Tél.** 04 77 94 42 21

**Email :** accueil@mairie-maringes.fr

**Site :** www.mairie-maringes.fr

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi de 08h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h30
- Mercredi de 08h30 à 11h00
- Vendredi 08h30 à 12h30  
et de 14h00 à 17h00

Rencontre avec Monsieur le Maire ou ses adjoints uniquement sur rendez-vous.

!/\ Si vous ne pouvez pas vous rendre en mairie aux horaires indiqués ci-dessus, merci de prendre rendez-vous directement auprès du secrétariat de mairie.

### LOCATION DES SALLE

#### - Salle d'animation rurale

1 journée: 272 €

*Tarif unique avec ou sans chauffage*

#### - Salle du jardin public

1 journée: 77 €

*Tarif unique avec ou sans chauffage*

!/\ Les réservations de salles se font auprès du secrétariat de mairie.

### BIBLIOTHÈQUE

L'inscription à la bibliothèque est gratuite ainsi que le prêt des livres.

#### Horaires d'ouverture :

- Lundi de 16h30 à 18h30
- Mercredi de 17h30 à 18h30
- 1<sup>er</sup> dimanche du mois de 10h00 à 10h30

### POUR INFO

#### Distribution des sacs poubelles

La distribution gratuite des sacs destinés à la collecte des ordures ménagères aura lieu :

**Samedi 11 janvier de 09h00 à 12h00 à la Mairie.**

### BIEN VIVRE ENSEMBLE

Il ne nous semble pas inutile de rappeler quelques règles :

#### !/\ Sont interdits :

- Le stationnement sur les trottoirs et voies publiques dans le village, des parkings sont à votre disposition.
- La divagation des animaux, les jappements des chiens, les vitesses intempestives et bruyantes des véhicules.

#### L'arrêté préfectoral n° 2000/074 du 10 avril 2000 relatif à la lutte contre les bruits de voisinage.

!/\ Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- Les **jours ouvrables** de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- Les **samedis** de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les **dimanches et jours fériés** de 10h00 à 12h00

#### !/\ Les tirs de feux d'artifices sont règlementés :

Suivant le type (classification de F1 à F4), ils peuvent donner lieu à déclaration en Mairie. Si vous avez l'intention de terminer une fête avec un petit spectacle pyrotechnique, merci de vous renseigner en Mairie, avant l'achat.

Dans tous les cas, le savoir vivre en communauté demande de prévenir ses voisins.

# Mot du Maire 2019

Dans notre pays, 2019 aura été mouvementée par les manifestations des gilets jaunes. Le sentiment de nombreux de nos concitoyens de ne pas être entendus, de ne pas y arriver, d'être laissés pour compte, a conduit le gouvernement à prendre plusieurs mesures financières mais également à mesurer l'importance de l'action locale. Je retiendrais comme point positif, des avancées certaines quant à l'écoute des élus de terrain, notamment des Maires, ainsi que la nécessaire adaptation des règles générales d'aménagement aux spécificités locales, qui nous a tellement fait défaut en 2015 lors des modifications de périmètre des Communautés de Communes. Maringes avait été particulièrement impacté. Nous aurons à être vigilants dans les années qui viennent pour assurer le développement harmonieux de nos territoires.

**L'intercommunalité** : Le périmètre et le fonctionnement de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais

sont maintenant stabilisés : 32 communes pour 35 000 habitants entre Rhône et Loire.

Les compétences actuelles ; agriculture-forêts, collecte et traitement des déchets, culture-savoirs-médiathèque, économie, jeunesse-sport-loisirs, rivières-assainissement individuel, solidarité-enfance, tourisme, transition énergétique, urbanisme, voiries, seront complétées au 1er janvier 2020 par le transfert de la compétence assainissement collectif. Les communes ne gardant alors que la gestion des eaux pluviales. Toutefois, pour plus d'efficacité et de réactivité nous garderons la surveillance des réseaux et l'entretien courant de la station.

La CCMDL a en charge le développement du territoire (agriculture, économie, habitat, mobilités...) pour le préparer aux grands enjeux de l'avenir et notamment la transition énergétique. Le territoire est reconnu par l'état «Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte» avec des engagements concrets à horizon

2050. Un Plan Climat Air Énergie Territorial et un Plan Local de l'Habitat ont également été mis en place. Le parc Eco Habitat de St Symphorien sur Coise vous accompagne pour tous vos besoins de rénovation ou d'isolation de votre logement.

Le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) sera opposable en 2020 et demandera que notre PLU soit revu, dans les 3 ans, en cohérence avec les orientations de ce schéma général.

Au quotidien la communauté de Communes propose également à ses habitants de nombreux services pour la vie courante (emploi, transport, culture, loisirs, sport...etc.) ainsi qu'une aide pour les démarches administratives (MSAP de St Laurent de Chamousset et de St Symphorien sur Coise). Vous pouvez trouver toutes ces informations sur le site : [www.cc-montsdulyonnais.fr](http://www.cc-montsdulyonnais.fr) ou les demander en Mairie.

**La Commune** : Suite à la consultation des habitants de février et dont la restitution a été faite en réunion publique le 20 mai dernier, les actions et/ou aménagements demandés ont été regroupés selon quatre axes faisant l'objet de 4 «Ateliers», ouverts à tous, pour concrétiser ces demandes. L'Atelier 1 concerne l'aménagement du centre bourg et le local commercial, l'Atelier 2 La bibliothèque et la culture, l'Atelier 3 les jeunes et le sport et l'Atelier 4 les Solidarités. Les ateliers 3 et 4 n'ont pas encore pu être réunis par manque de participants, les invitations seront relancées l'année prochaine.

Les participants de l'Atelier 1 se sont réunis le 21 juin et ont fait des propositions qui ont permis un premier pas vers la sécurisation des déplacements dans le village. Les aménagements envisagés seront discutés lors d'une prochaine réunion avant mise en place début 2020. Vous en verrez les grandes lignes dans ces pages.



## La bibliothèque

Les participants de l'Atelier 2 se sont réunis à plusieurs reprises et ont proposé la mise en place d'un lieu de vie culturel sur la commune. La commune à l'opportunité de s'intégrer dans le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes, ComMonLy ([www.commonly.fr](http://www.commonly.fr)) mettant à disposition quelque 100 000 références d'ouvrages. Cela demande bien sûr un peu de matériel informatique et un logiciel de gestion (tous deux achetés par la commune) mais surtout un gros travail aux bénévoles pour trier le fond existant et le référencer. Merci à celles et ceux qui vont se lancer dans cette aventure, je suis sûr que l'enthousiasme effacera vite les craintes du départ !

De plus, il faut un local pour installer ces livres, venir les choisir, les feuilleter, pour écouter et/ou voir les supports audiovisuels et pour s'informer des nombreuses manifestations culturelles qui existent autour de nous. Enfin ce local devra servir aux enfants de l'école, qui dans le cadre de programmes pédagogiques établis par leurs enseignants pourront élargir leur horizon quant aux sources du savoir et du plaisir de lire.

D'un point de vue pratique, l'architecte a été choisi en septembre et la consultation des artisans a été lancée en novembre. Nous pouvons espérer que les travaux de constructions pourront démarrer rapidement. Le lot «démolition» étant déjà réalisé bénévolement par plusieurs conseillers. La commune bénéficiera pour cette rénovation d'une subvention du SIEL au titre des certificats d'énergie d'environ 10 000 €.

## Le bâtiment Mairie

Les abords et les plantations ont été réalisés au cours de cette année 2019, ils se terminent. Vous avez vu la place située à l'avant du bâtiment qui permettra aux habitants de se «poser» hors de la circulation et qui constituera le premier maillon de la traversée du bourg. Mais avez-vous vu l'arrière du bâtiment ? Accessible à pieds ou à vélo, par le passage de la mairie ou la rue de la Forge. Vous y verrez le bâtiment technique

de la chaufferie, mais également la terrasse et la pelouse qui, à la belle saison, prolongeront la salle basse. Ces salles sont maintenant meublées et disponibles pour les associations. Les participants semblent bien les apprécier.

Le budget «tout compris» et définitif de ce projet et son financement sont présentés dans ce bulletin.

## Les élections municipales 2020

Les 15 et 22 mars prochains auront lieu les élections municipales.

Dans l'équipe sortante, plusieurs conseillers souhaitent continuer leur action pour la commune et mener à bien les projets qui n'ont pas encore pu être réalisés. D'autres souhaitent arrêter pour se consacrer à d'autres activités, pour avoir un peu plus de temps pour soi quand l'âge arrive ou parce qu'il est difficile de mener une activité professionnelle prenante et un engagement significatif pour la commune. Quelques soient les choix qui seront faits, je tiens ici à remercier l'ensemble des Conseillers et en particuliers les Adjointes, qui se sont investis dans cette mandature. Un important travail de groupe a été réalisé à tous les niveaux, dans une bonne ambiance et pour le bien des habitants. Cela n'aurait pas été possible sans leur engagement. J'espère que tous, qu'ils continuent l'aventure ou qu'ils passent la main en garderont un bon souvenir, en même temps que la satisfaction du devoir accompli.

Je remercie également les employés communaux Christine et Joël pour la gestion administrative, l'accueil, l'entretien et le fleurissement de la commune.

Pour ma part, après ce demi mandat, je prévois de me représenter à vos suffrages pour, si vous le souhaitez, veiller à l'aménagement et à la gestion de la commune quelques années encore...

Je lance donc un appel à ceux et surtout à celles, car les femmes sont moins représentées, qui sont curieux, ont envie de connaître un peu plus l'organisation de la société communale et intercommunale, qui souhaitent faire quelque chose pour les autres, de se

déclarer pour rejoindre l'équipe. Pour que vive la démocratie, dans notre village, en mars prochain.

Cette démocratie dont l'étymologie du nom même, associant également la voix de chacun et la nécessité de décider pour le bien général, est en elle-même, un peu une gageure. Elle a demandé une organisation des institutions qui s'est construite aux fils des années, toujours perfectible.

La démocratie représentative est actuellement contestée. On veut être écouté, certes ! Mais comment mieux faire entendre sa voix qu'en la mettant en pratique au quotidien, en s'engageant pour l'organisation de la Cité ? En participant de cette organisation, en vue du bien commun, de l'intérêt général avec une attention particulière aux plus fragiles, c'est faire de la Politique avec un grand P, loin des clichés, et des postures que l'on voit trop souvent dans les médias.

Bien sûr, suivant sa sensibilité ou ses centres d'intérêt, il est également possible de s'engager, au CCAS, à l'école, dans une association, ou un groupe informel..., tous contribuent à l'animation du village et au bien-être de ses habitants.

Ce sont toutes ces personnes que je souhaite remercier en cette fin d'année. Sans elles et sans les artisans, commerçants, et producteurs qui participent à la vie économique du village, il serait bien moins agréable de vivre à Maringes.

En ces moments de fêtes de fin d'année, j'ai une pensée toute particulière pour les personnes et les familles éprouvées par un décès ou une maladie. Je souhaite que la nouvelle année leur soit plus clémente.

Enfin, je souhaite à tous les habitants de la commune, à chacune et à chacun, une très bonne et heureuse année 2020.

**François Dumont,**

**Maire**

# 2019 en images...



Les voeux du Conseil Municipal



Les voeux du Conseil Municipal



Les voeux du Conseil Municipal



Repas du CCAS 2018



Cérémonie du 08 mai



Cérémonie du 11 novembre



Cérémonie du 11 novembre

# Plantation d'un arbre

Avec les élèves de la classe de C.E.2 / C.M.1 / C.M.2, nous sommes allés à la Mairie le vendredi 3 mai 2019, à 13 h 45, pour participer à la plantation d'un platane.

Monsieur François DUMONT, Maire de MARINGES, Monsieur Alain TOINON, adjoint, et Monsieur Jean Luc MACAUDIER, paysagiste, nous ont accueillis : un trou avait déjà été préparé à l'aide d'une pelleuse afin de nous faciliter la tâche : après quelques explications sur la meilleure façon de procéder afin de protéger notre dos, par petits groupes, nous avons pris des pelles et creusé plus profondément. Monsieur MACAUDIER a mis de l'engrais naturel à base de corne de vaches broyée ; il a ensuite coupé les petites racines avec un sécateur et taillé l'arbre. Il a poursuivi en mettant de la « pommade » sur chaque bout de branche.

Nous avons alors redressé et installé le platane avant de reboucher le trou et de tasser la terre. Pour terminer, Monsieur MACAUDIER a réalisé une cuvette autour du tronc afin d'y verser de l'eau. Le lendemain, une barrière a été installée tout autour de l'arbre. Il faudra des années pour qu'il grandisse...



## BIENTÔT 16 ANS!

### PENSEZ AU RECENSEMENT! C'EST OBLIGATOIRE...

#### Ce que dit la loi

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

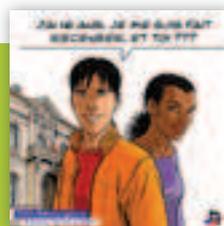
#### Pourquoi un délai de 3 mois ?

L'attestation de recensement puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter à des examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

Le recensement dans les délais facilite toutes les démarches !

Une fois recensé, le jeune pourra s'inscrire sereinement et sans retard au permis de conduire ou conduite accompagnée, au baccalauréat, présenter un CAP, etc...

Présentez-vous en mairie avec votre carte d'identité, justificatif de domicile et livret de famille.



## POUR INFO

### Nouveaux arrivants et départs de la commune :

Les nouveaux arrivants sont cordialement invités à venir se faire connaître en mairie, afin de bénéficier de tous les services auxquels ils ont droit, et d'éviter les erreurs de facturation des ordures ménagères. Vous pouvez le signaler à vos voisins s'ils ne l'ont pas déjà fait.

Pour les départs de la commune, pensez aussi à prévenir la mairie avant votre déménagement. Merci

## PROPRIÉTAIRES DE CHIENS : VEILLEZ À LA SÉCURITÉ DE VOTRE FACTEUR !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
  - Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété
- Quelque soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

## LE STATIONNEMENT DANS LE VILLAGE

Nous vous rappelons qu'il est interdit de stationner sur la voie publique dans le bourg. Où dans des espaces non prévus pour le stationnement : angle de rue, devant des garages, etc.....

En effet, cela gêne la visibilité et le déplacement des piétons.

### Des parkings sont prévus à cet effet :

- P** La Grand Place
- P** De l'église
- P** Place des anciens combattants
- P** Du cimetière.

L'esplanade devant la mairie devrait, dans un avenir proche accueillir une place PMR (stationnement prioritaire).

L'aménagement n'est pas terminé : des bancs ainsi que des plantations viendront donner une « touche bucolique » à cet espace.

Nous vous remercions de prendre soin de notre espace public commun.

## RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET SACS JAUNES

La redevance pour les ordures ménagères est depuis 2018 de 62€ par personne. Malheureusement elle risque d'augmenter un peu car la CCMDL doit équilibrer son budget et les coûts de collecte et de traitement augmentent et cela malgré la valorisation des produits du tri.

Il est donc nécessaire d'encore mieux trier (même si le territoire est déjà bien placé sur ce point) mais également d'optimiser les tournées de collecte.

Début 2020 nous lancerons donc une expérimentation en demandant aux personnes des maisons excentrées de regrouper leurs sacs (noirs et jaunes) à des points choisis pour réduire le trajet de la benne de collecte. Dans un deuxième temps la commune pourra créer des plateformes à ces endroits pour y laisser des bacs à demeure. Les usagers n'auront plus alors à s'occuper des jours et heures de collecte. Chaque personne concernée sera contactée avant la mise en place de cette nouvelle organisation.

## CONTAINERS DE TRI

Dans le village nous avons aujourd'hui plusieurs containers de tri : verres, papiers, vêtements. Nous rappelons que c'est à chacun d'être responsable de son tri. Ce geste éco-citoyen que nous effectuons tous n'est pas sans impact sur le bien vivre dans un village, un quartier, une ville. En effet, pensez à bien vider vos sacs dans les containers de verres et papiers et de ne pas les laisser autour du container. A moins que celui-ci n'est pas été vidé à temps. Dans ce cas, contactez la mairie.

Autre petit truc, dans le container des vêtements, disposer les dans un sac poubelle noir, bien fermé. Vêtements avec vêtements, chaussures avec chaussures, sacs avec sacs....Le tri sera plus efficace pour les employés de l'usine de tri du Relais. (voir l'article Semaine Bleue)

Un container/bac au cimetière est destiné également à recevoir la terre végétale et autres végétaux. Et un bac sert aussi à déposer les pots cassés. Tout ceci, vous en conviendrez, n'est pas destiné aux ordures ménagères.

Un nouveau container construit pour recevoir bouchons, stylos... est installé sur le parking de la salle des fêtes, devant l'école.

Merci de bien respecter ces consignes.



## ELECTIONS MUNICIPALES 2020

En vu des élections municipales et communautaires qui seront organisées les dimanches 15 et 22 mars 2020, Vous trouverez ci- après un certain nombre de précisions - **Inscriptions/radiations sur les listes électorales :**

-Les électeurs peuvent s'inscrire jusqu'au 7 février 2020 afin de pouvoir voter pour le scrutin des 15 et 22 mars prochain.

- Tous les électeurs sont invités à vérifier leur bonne inscription sur la liste électorale par le biais du site internet : [www.service-public.fr/rubrique/papiers-citoyenneté/ élections/](http://www.service-public.fr/rubrique/papiers-citoyenneté/elections/) quelle est votre situation. Où prendre contact avec la mairie.

## POINT STOP OU L'AUTOSTOP PARTICIPATIF

**Nous vous informons que notre commune va accueillir un POINT STOP.**

Avez-vous l'habitude de prendre des autostoppeurs ? Non ? Oui ?

Et bien, L'Europe, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le SIMOLY ont imaginés un kit de l'auto-stoppeur. Qu'est-ce que c'est ? Un mode de déplacement simple et autogéré : des points stop signalés par un panneau, des autostoppeurs repérables par des brassards, une ardoise, des automobilistes qui s'identifient par un autocollant sur le par-brise et chacun signe une charte de bonne conduite.

**Pour plus de renseignements :**  
**[www.simoly.monts-du-lyonnais.fr](http://www.simoly.monts-du-lyonnais.fr)**  
**Ou au 04 78 19 08 55**

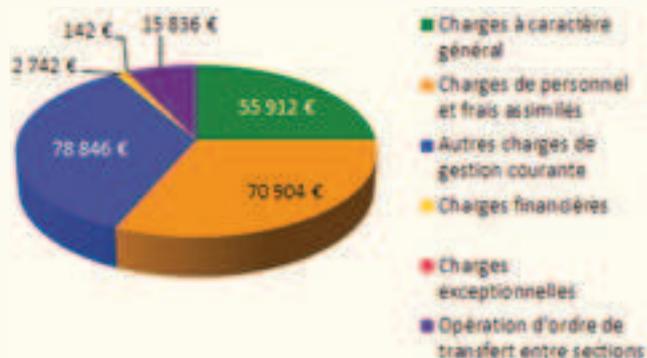
**Venez chercher votre kit en mairie.**  
**Un panneau sera bientôt installé sur notre commune.**

# FINANCES :

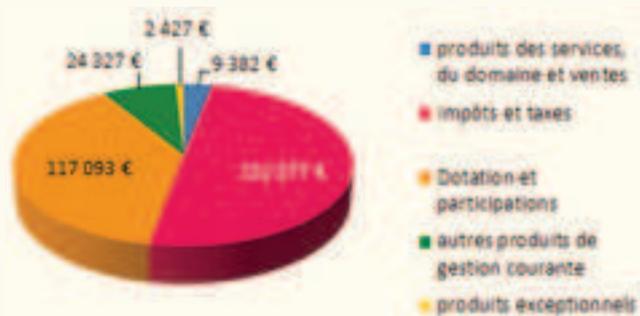
## Compte administratif 2018

### BUDGET PRINCIPAL

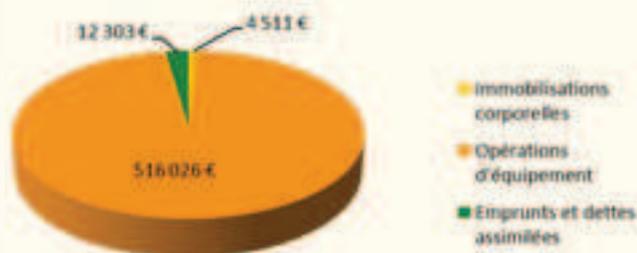
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

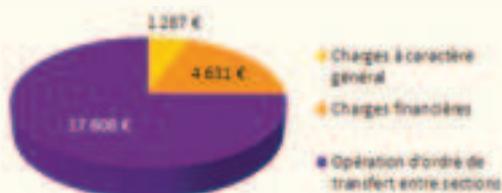


#### RECETTES D'INVESTISSEMENT

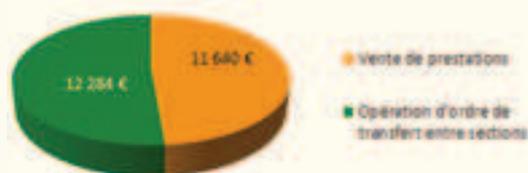


### BUDGET ASSAINISSEMENT

#### DÉPENSES D'EXPLOITATION



#### RECETTES D'EXPLOITATION



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT



# RÉHABILITATION DU BÂTIMENT «MAIRIE»

La réception du bâtiment proprement dit a eu lieu fin octobre 2018. Les aménagements des abords devant et derrière le bâtiment, terrassements, réseaux et cuve pour les eaux pluviales, éclairage public, se sont poursuivis en 2019.

La mise en place de la terrasse et les plantations ont terminé les travaux.

Le déménagement des équipements de la Mairie et notamment les archives a été complété à l'été.

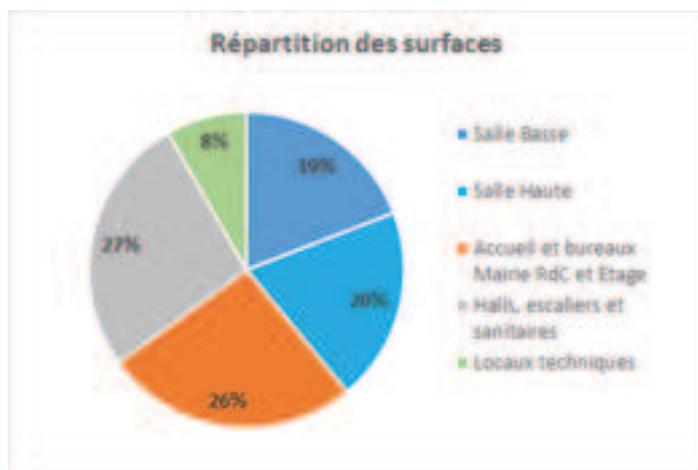
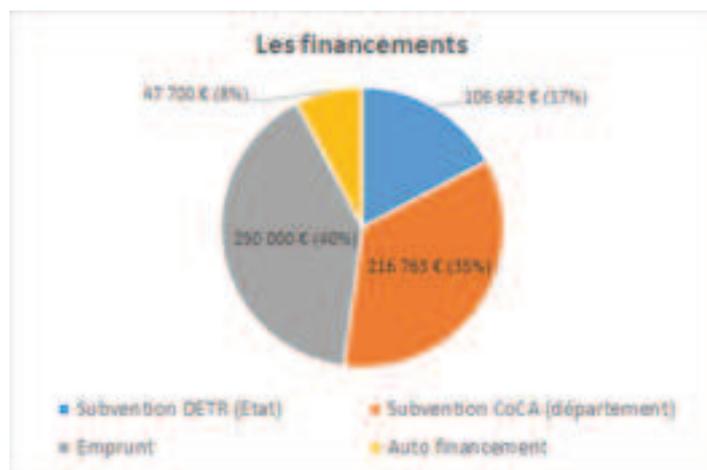
Les salles sont disponibles pour les différentes associations depuis la rentrée de septembre. Les surfaces allouées aux différentes activités se répartissent comme vous pouvez le voir sur le graphique «Répartition des surfaces».

Le budget global définitif de ce projet s'élève à 621 145 € HT. Deux subventions importantes nous été attribuées pour ce projet :

- L'état au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour 106 682 €

-Le département dans le cadre du contrat Communal d'Aménagement pour 216 763 €

La répartition des coûts et les financements mobilisés sont présentés ci-dessous.



**BLANCHARD LOÏC ELECTRICITE**  
**06 49 26 12 96**  
 46 chemin de Muro Ancienne  
 42140 MARINGES

ELECTRICITE GENERALE NEUF / RENOVATION / DEFAISSAGE

[blanchard\\_loicmarines.fr](http://blanchard_loicmarines.fr)

**MENUISERIE**  
 Fonctionnel & Durable

Conception & Fabrication de vos Projets  
 Extérieurs et Intérieurs  
 Agencement  
 Travaux spéciaux

94 rue des acacias 42140 Maringes Tel : 04 77 94 49 93  
 Tel portable: 06 33 58 47 54 E-mail: [patrick@qmenuiserie.com](mailto:patrick@qmenuiserie.com)  
[www.qmenuiserie.com](http://www.qmenuiserie.com)

# Bâtiment

**La commission Bâtiment a terminé de gérer les derniers travaux de la Mairie. Il ne reste plus que quelques retouches à faire, et laisser pousser le gazon et les ornements horticoles !**

Le projet bibliothèque a été ficelé rapidement, pour finaliser cette partie de village et pouvoir bénéficier de subventions



sur 2019. Les plans ont été finalisés et ce bâtiment permettra d'offrir aux Maringeons un lieu agréable, moderne et confortable pour leurs activités livresques. L'intérieur devrait ressembler aux trois vues d'artiste ci-dessous.

Le chantier de la rénovation de la chapelle a pris du retard. L'artisan maçon en charge des travaux n'a plus été en mesure

d'assurer la fin du chantier pour raison de santé.

Les artisans qualifiés dans ce type de restauration sont peu nombreux et difficiles à trouver, mais la commission met tout en œuvre pour parvenir à trouver un professionnel intéressé par les travaux de rénovation.



# Sécurité

L'éclairage du stade va être modifié, il servira à deux choses; créer un éclairage approprié sur un demi-terrain de foot et permettre aux moyens de secours hélicoptérés du SDIS de St Etienne et Lyon, de pouvoir intervenir en cas d'accident. Les communes voisines Virigneux et Viricelles sont associées à ce projet, le stade de Maringes est un point central pour nos trois communes.

Les normes concernant les équipements sportifs et récréatifs et notamment le lestage des nouvelles cages de foot installées par notre employé communal, ont été contrôlés par un bureau spécialisé. Il a été fait un repérage des positions GPS des poteaux d'incendie.

Certaines interventions de surveillance des bâtiments communaux seront assurées par l'employé communal. Celles-ci seront répertoriées sur le registre de sécurité.

Deux panneaux pour l'auto stop participatif seront prochainement implantés dans le village, des informations complémentaires seront affichées sur les poteaux et en mairie.

## Sécurisation en traversée du village

Suite à la consultation des habitants de début d'année et la réunion «Atelier 1 : Centre bourg & Local commercial» de juin, les participants se sont exprimés sur un besoin de sécurité renforcée en traversée du village.

L'étude et la réalisation de la partie centrale de la traversée du village (et de l'aménagement de la maison Forestier), qui nécessitent l'attribution de subventions vont prendre sans doute au moins deux années...

La commission sécurité propose donc de ne pas attendre ces aménagements pour améliorer la sécurité en traversée du village et sur la route de la Rate. Elle propose des signalements et des aménagements simples, plus rapides à mettre en place, qui ne remplaceront pas les aménagements projetés en centre bourg mais seront complémentaires.

Il s'agit, d'une part, d'améliorer la cohabitation des usagers en traversée du bourg; réduire la vitesse des véhicules, inciter les conducteurs à respecter les priorités à droite pour les voies et places

donnant sur la D103 ainsi que la priorité des piétons sur les passages protégés.

Et d'autre part de réduire le trafic des camions et des voitures en transit dans le village qui empruntent la route de la Rate pour rejoindre la D1089 ou qui en viennent, trafic qui s'est accru ces derniers mois.

Les équipements projetés seront présentés à la prochaine réunion de l'Atelier 1 pour recueillir l'avis de participants. Le Conseil finalisera alors la décision et mettra en place la signalisation et les équipements correspondants après avoir reçu les accords de subvention.

# Fleurissement 2019

Cette année, la commune n'a pas participé au concours fleuri de la Loire. Le concours de maisons fleuries n'a pas été renouvelé. La remise des récompenses de 2018 a eu lieu le vendredi 26 avril autour d'un verre de l'amitié.

**! \ Dégradations** Nous déplorons des dégradations répétées dans les massifs de plantes vivaces et annuelles causées par les chiens errants. Après autant de soin et d'efforts apportés par l'employé communal pour l'embellissement du village, la commission fleurissement déplore la négligence de certains concitoyens propriétaires d'animaux. Nous rappelons que les chiens doivent impérativement être tenus en laisse dans le périmètre du village.

**Désormais, les propriétaires de chiens errants seront convoqués en Mairie et encourent les sanctions prévues.**

## Nettoyage de printemps

C'est le samedi 23 mars par un bel après-midi qu'une quinzaine de personnes, adultes et enfants, armés de sac et de gants ont parcouru les routes de la commune, avec cette année, 2 poneys équipés pour porter les sacs poubelles. (Photos ci-contre)



# Voirie / Urbanisme / Assainissement

## Programme voirie communautaire :

Pour 2019, une partie du chemin de Ternan particulièrement dégradée a été réempierreée et regoudronnée sur une distance de 250ml pour un montant de 22400.30 €TTC.

## Voirie communale :

- Chemin de la Chapelle : suite à l'étude hydraulique faite en 2018, sur proposition de la commission voirie, le Conseil Municipal a validé la confection de 2 bassins de rétention pour limiter l'afflux d'eau dans le réseau d'eaux pluviales lors de précipitations importantes.

- Rue de la Forge (65ml)
- Chemin de la Dimanchée (80ml)
- La Rate (50ml)

Ces travaux sont subventionnés par le département et seront réalisés en 2020.

## Classement des chemins privés :

Au cours des années 1970-80, la commune de Maringes goudronnait les chemins pour desservir les exploitations agricoles et les habitations.

Certains chemins étaient privés et le sont

encore aujourd'hui. La commission voirie a décidé de les intégrer à la voirie communale. Une commune ne peut pas intervenir sur des chemins privés (déneigement, entretien, ...)

Une dizaine de voies sont concernées. La régularisation doit se faire par un acte administratif et un bornage. Les formalités sont en cours. Dans la continuité de ce qui a été fait auparavant, la commune prend en charge ces prestations.

## Assainissement :

La Communauté de communes des Monts du Lyonnais va prendre la compétence assainissement des 32 communes du territoire. L'entretien courant de la station d'épuration continuera d'être assuré par notre employé communal, M. Joël Carret.

Les travaux d'entretien et d'aménagement important du réseau d'eaux usées seront à la charge de la Communauté de communes.



# CCAS

## LE CCAS, TOUJOURS A L'ECOUTE

### Repas des aînés 2018 :

Comme chaque année, les personnes âgées de 70 ans et plus ont été conviées au repas organisé par le CCAS. Il a eu lieu le samedi 08 décembre 2018 à la salle d'animation rurale avec la participation de membres du CCAS, du Conseil Municipal, des employés communaux et du Père Véricel, prêtre de notre paroisse. Le repas a été confectionné par le restaurant du Mottet. Les participants n'ont pas hésité à pousser la chansonnette et raconter des histoires drôles. Monsieur Albert Raymond a accompagné l'ensemble de ces artistes au son de l'accordéon.

Les personnes qui n'ont pas souhaité participer au repas pour raison de santé ou autre se sont vu remettre un colis confectionné par le CCAS. 12 personnes ont ainsi pu apprécier les petites douceurs et produits du terroir.

Les fêtes de fin d'année sont aussi l'occasion de rendre visite à nos aînés hospitalisés. Ainsi, 8 de nos anciens administrés se sont vus remettre un colis par les membres du CCAS. Nos résidents hospitalisés apprécient ces moments d'échange et de retrouvaille avec des maringeons.



### Mutuelle ma commune, ma santé

Le CCAS de Maringes a signé cette année une convention de partenariat associative avec l'association ACTIOM.

L'objectif prioritaire du dispositif est de réduire les inégalités d'accès aux soins.

L'association d'assurés a pour objectif de représenter les mairies auprès de plusieurs mutuelles et assureurs partenaires et d'obtenir pour leur compte et celui de leurs habitants les meilleures conditions possibles d'adhésion. Elle remplit donc la même fonction qu'un courtier classique en assurances. Les communes ne jouent qu'un rôle de facilitateur et de relais d'information auprès des habitants.

Plusieurs permanences se sont déroulées sur la commune ou des courtiers et distributeurs dûment habilités ont renseigné, sur rendez-vous, plus d'une vingtaine de personnes sur les garanties de leur mutuelle actuelle et sur les solutions santé mutualisées.

Le CCAS sera informé des renseignements relatifs à cette action et notamment le nombre de personnes ayant adhéré à un contrat d'assurance collectif à adhésion facultative (contrat frais de santé et contrat d'assurances de personnes).



### Transport solidaire

Mise en place d'un dispositif de Transport Solidaire à la Demande par la Communauté de communes des Monts du Lyonnais (CCMDL), à partir du 1er septembre 2019.

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2€ qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille, ...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Solidaire des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au **Secrétariat de mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 0474705800.**

### Contact

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie (04 77 94 42 21) qui transmettra votre demande aux membres du CCAS.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2020.



# Culture et Événements

## ÇA BOUGE À MARINGES !

### UNE NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE À MARINGES

Il était naturel pour l'équipe municipale, après le déménagement de la mairie dans le bâtiment rénové, d'avoir une réflexion sur le devenir du bâtiment « ancienne mairie ». La décision a été rapide : on installe la bibliothèque du village ici. La CCMDL nous offre l'opportunité d'un réseau, une plateforme nommée « Com'Monly » (commonly.fr) permettant l'accès à 150 000 titres, supports et médias différents : livres, BD, revues, journaux, CD, vidéos, logiciels informatiques ainsi que la connexion internet... Le réseau a aussi un animateur pour le suivi et la formation des bénévoles.

Questions techniques, la mairie a mandaté un cabinet d'architectes pour une étude d'aménagement du bâtiment. La réhabilitation commencera en fin d'année 2019 : isolation, éclairage, fenêtres, pour une ouverture à l'accueil en 2020. Une subvention a été demandée au département de la Loire pour l'équipement informatique ainsi que pour le logiciel qui permettra de réserver son livre, ses documents dans n'importe quelle bibliothèque du réseau.

Mais tout ceci ne peut se mettre en œuvre sans l'aide de bénévoles. Un groupe de travail s'est créé pour soutenir l'équipe déjà en place. Plusieurs idées ont été proposées : organisation de l'espace, création d'un coin lecture pour les enfants, un « café lecture » avec journaux/hebdos, des heures d'ouvertures plus larges pour accommoder les lecteurs, un club lecteurs, un lieu d'informations culturelles des Monts du Lyonnais, (événements, spectacles, fêtes de villages...), un espace d'accueil des classes de l'école, un relais des événements culturels de la commune (Printemps des Poètes, Fête du Livre de CHAZELLES, spectacles de conte), lieu de vie, d'ouverture sur le monde, de culture..... Et tout ce qui reste à inventer !

Projet enthousiasmant pour la commune, alors n'hésitez pas, venez rejoindre l'équipe.....Vous pouvez les rencontrer le lundi, le mercredi et le 1er dimanche du mois.

**Contact : Marie-Pierre SEON**

**04 77 94 49 13**

### Nouveau projet et nouveau lieu à Maringes !

**Vous aimez :**

- Lire le dernier roman de votre auteur préféré,
- Regarder des vidéos de films récents,
- Ecouter de la bonne musique,
- Lire des BD nouvelles,
- Jouer à de nouveaux jeux vidéo !

**Vous pourrez accéder à plus de 150 mille supports papier, audio, vidéo, etc...**

**Vous pourrez faire votre choix de chez vous ou de votre nouveau lieu culturel.**

**La mairie de Maringes met à votre disposition un nouveau lieu agréable et convivial.**

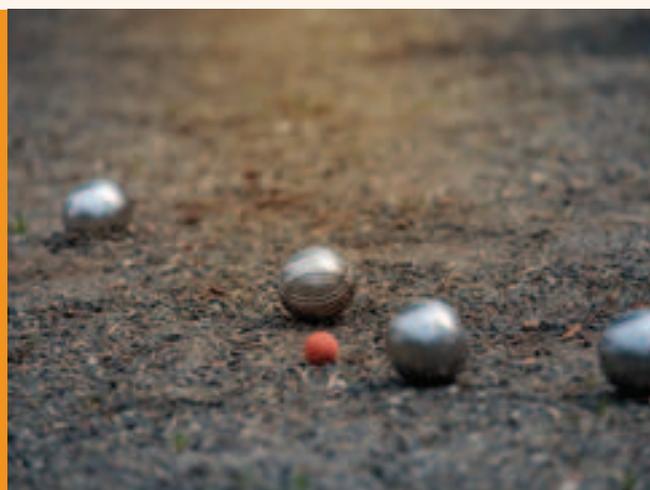
**Cela ne pourra pas se faire sans vous !**

**Nous avons besoin de vous. Rejoignez notre équipe de bénévoles !**

**La nouvelle équipe de bénévoles de la bibliothèque en constitution.**

### CONCOURS DE PÉTANQUE DES ÉLUS

Cette année, le concours de pétanque des élus a eu lieu le samedi 07 septembre à Sail-sous-Couzan. Mme Nicole CHALANDON, M. Alain TOINON et M. François DUMONT ont constitué une triplette pour représenter la commune, durant laquelle ils ont gagné 2 parties sur les 3.



## UNE SEMAINE CITOYENNE À MARINGES, DU 14 AU 18 JANVIER 2019

Cette semaine a été un succès. Une semaine « portes ouvertes » pour découvrir le nouveau bâtiment. Visiter la mairie, déambuler dans les salles, se familiariser avec ce nouvel espace. Découvrir l'exposition sur la Grande Guerre, celle de 14/18. Des objets (casques, obus, maquette), des affiches, des lettres de poilus ont été prêtés par des habitants de Maringes. Merci à tous d'avoir prêté « ces trésors ».



Une semaine pour s'initier aux Gestes qui Sauvent avec la participation des pompiers du SDIS de la Loire. Venu gracieusement de la caserne de Chazelles/Lyon initier les enfants de la classe de CM1/CM2 de l'école. Et Roland Petiot, pompier/formateur de la caserne de St Galmier, qui est intervenu 2 fois auprès des adultes.



Une semaine pour le tri: que met-t-on dans le sac jaune? Que fait-on des cartons? Où vont nos vêtements que l'on dépose dans le container du Relais? Questions, interrogations, réponses, solutions, outils ont été proposés dans plusieurs ateliers, pour tous les âges: jeux de sociétés, cartes des 7 familles du tri, Monopoly..... Des supports ludiques, visuels, adaptés à chaque âge.

Le déroulé de la semaine en quelques mots : le lundi, réservée aux grands du CM1/2 pour assister et participer à un conseil municipal, encadré par le maire et des membres de l'équipe municipale. Deux heures d'échanges, de questions, de débat sur des sujets aussi importants que le choix de mettre un arbre devant la Mairie, de faire un parking, d'avoir une séance cinéma.... (cf. Article Ecole des Blés)

Le mardi, rencontre avec le Club amitié. Un papotage informel sur le tri, qui a donné l'idée d'organiser une Semaine Bleue, avec la visite de l'usine de Tri de Vêtements du Relais, à Pélussin. (cf. Article Semaine Bleue)

Le jeudi matin, séance "Les gestes qui sauvent" avec les pompiers de CHAZELLES/LYON. Le soir deux séances proposées pour les adultes. De 16h à 18h et de 19h à 21h.

Pour finir la semaine, le vendredi 18 janvier, une journée de formation/information sur le tri. Toutes les classes, de la maternelle à la primaire, sont venues jouer, trier, répondre à des quizz autour du tri. Une journée animée par des conseillers et une intervenante tri. Nous remercions tous les bénévoles qui ont participé à cette semaine.

Merci à toutes et tous pour la réussite de cette semaine citoyenne. Un grand merci à tous les visiteurs, les curieux, les enfants, les enseignantes, les bénévoles.

■ La prochaine Semaine Citoyenne aura lieu du lundi 13 janvier au vendredi 17 janvier 2020.

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.



## SPECTACLE DU 24 AVRIL 2019

Pour la 2ème année, nous avons accueilli durant le Festival « Un mouton dans le ciel » organisé par la Fabrik, un spectacle original et décalé. Le Mercredi 24 avril à 15h dans la Salle d'Animation Rurale, « DISTRACTION », spectacle tout public à partir de 5 ans et aux adultes non accompagnés. Jubilatoire, drôle, où temps qui passe, manies, obsessions, distractions s'enchaînent et les surprises fusent, les objets se mettent en mouvement, s'attirent, se repoussent, roulent, claquent, rebondissent, volent... jusqu'à l'explosion. Aucune morosité chez ces gens là !

Petits et grands pendant 45 mn ont ri du quotidien étroit de ce vieux couple.

■ Un prochain spectacle sera proposé durant les vacances d'avril 2020. L'information sera diffusée par l'école ainsi que dans le village. Nous continuons ainsi notre collaboration avec La Fabrik.

L'équipe de la commission Culture et Événements vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



## PRINTEMPS DES POETES 2019

«J'ai vu une enfance violentée rêver devant un amandier en fleurs.

J'ai vu un homme emprisonné retrouver souffle à la lecture d'un poème.

J'ai vu le ciel déverser des tonnes d'azur sur nos morts.

J'ai vu la neige brûler moins que les larmes.

J'ai vu le soleil consoler un coquelicot, et réciproquement.

J'ai vu un arc-en-ciel en cavale sous l'orage.

J'ai vu un ange noir chanter sous les étoiles.

Et je n'ai trouvé qu'un mot pour dire cela qui transcende le chaos, l'éphémère et la joie mêlés de nos vies : LA BEAUTÉ.»

Vous l'avez compris le thème de ce Printemps 2019 était la Beauté.

Qui a réuni le 16 mars 2019, les enfants de l'école, les Mordus de la chansonnette, les jeunes de l'atelier théâtre pour un apéro poésie convivial et chaleureux. Inviter la Poésie dans le village n'était pas gagné. Mais cette deuxième édition, en partenariat avec La Fabrik, suscite une dynamique. Les enfants, sous l'impulsion des enseignantes, participent activement. Ecritures, chants et lecture publique de leurs réalisations viennent donner du sens à cette « fête poétique ».

De nombreux parents, grands-parents sont venus écouter, applaudir nos jeunes poètes. En ces temps où l'on parle « d'événements intergénérationnels », il est bon de souligner l'importance de ce rendez-vous.

De redire que les enfants de l'école attendent avec impatience le moment de chanter avec les anciens, de partager avec nous leurs créativité. Et remercier les jeunes du club théâtre de la MJC de leur participation et interprétation de la Beauté !!!

Nous remercions également nos poètes locaux, Dominique Hebert, Dominique Novat et Serge Féchet de leur disponibilité et gentillesse à participer à cet apéro.



Une soirée poésie a également eu lieu au restaurant Le Mottet le 21 mars. Elle a réuni une trentaine de personnes, venue écouter Hugo, Corneille, Baudelaire, mais aussi MC Solar, Grand Corps Malade, D.Hebert, D. Novat et S.Féchet également. Poèmes lus et mis en musique. Une soirée à découvrir où redécouvrir des poètes contemporains modernes où anciens. Nous tenons à remercier Isabelle de sa participation à cet événement.

Une petite « lessive » de poésie a eu lieu, aussi dans le village, entre la boulangerie et la chapelle St Roch.

On vous donne rendez-vous pour la 3eme édition du Printemps, le samedi 21 mars 2020, pour l'apéro Poétique de Maringes à partir de 15h.

Le thème du Courage a été choisi. Avec l'équipe de la Commission Culture et Evénements, nous avons réfléchi à une autre manière de participer :

Comment mettre en scène le Courage? Comment voyez-vous le Courage? Qu'est-ce qu'il vous inspire? En chansons, photos, textes, dessins, citations, proverbes... et toutes autres idées que vous aurez. On vous invite à venir les déposer en Mairie. Nous nous chargerons de les exposer, les mettre en son à l'intérieur et à l'extérieur de la Mairie. Nous souhaitons utiliser les abords de la nouvelle Mairie comme lieu « d'exposition ». Nous espérons également que le bâtiment de l'ancienne mairie, transformé en bibliothèque pourra accueillir des animations poétiques: café poésie... Les travaux devraient commencer cette fin d'année 2019.

A vos plumes, crayons de couleurs, photos et tous supports de votre imagination....

■ **Nous attendons vos œuvres pour le 21 février.**

**Vous pouvez soit les déposer dans la Cabane à Poème, devant l'église, soit en mairie.**



## UNE SEMAINE BLEUE À MARINGES, DU 7 AU 11 OCTOBRE 2019

Lancée en 1951, la Semaine Bleue est la semaine nationale des personnes retraités et personnes âgées. Chaque année, des manifestations sont organisées dans toute la France. Avec comme slogan : « La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire. »

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et les difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et les projets des associations.

Cet événement est l'occasion d'organiser dans cette semaine, des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

Partout en France, des manifestations locales sont organisées.

A l'initiative de la commission Culture et Evénements, nous avons choisis d'organiser trois « Temps forts ».

### Lundi 7 octobre

Thé Dansant de Maringes. Voici en quelques photos l'ambiance de l'après-midi. Merci à tous les bénévoles pour l'accueil, le service et la fabrication des gâteaux. Délicieux !



### Mardi 8 octobre

Conférence sur la transition et la précarité énergétique, animé par Jean Baptiste Mouette, chargé de mission Énergies Renouvelables et Plan Climat

et Myriam Guinand, chargé de la politique

de l'habitat, tous les deux à la CCMDL.

Devant une quinzaine de personnes, ils ont exposé les effets des changements climatiques, des émissions de gaz à effet de serre. Effets qui se constatent dès aujourd'hui : déforestation, désertification, perte de biodiversité, la dégradation des écosystèmes, l'appauvrissement de la couche d'ozone, le manque d'eau, la dégradation de la qualité de l'air....

Ils nous ont présenté également le TEPOS, le Territoire à Energie Positive, avec des objectifs qui nous concernent tous : consommer moins, consommer mieux, produire plus d'énergie renouvelable, accéder à une transition énergétique écologique et sociale. Arriver ensemble à une cohérence : permettre à chacun de jouer un rôle actif, de défendre ses valeurs, de sentir que chacun fait sa part dans un contexte anxiogène (ne pas sentir « coupable » d'utiliser sa voiture pour aller travailler...)

La précarité énergétique nous concerne tous. Quelle énergie utilisez-vous dans votre logement ? Électricité ? Bois ? Fioul ? Utilisez-vous des ampoules basses consommation ? Quel système de chauffage ? Chaudière à bois, au fioul, radiateurs ? L'isolation des combles ? Est-elle faite ? Les pertitions de chaleur.... Conséquences : factures élevées, sentiment d'inconfort dans le logement....

A toutes ces questions, le Parc Eco Habitat y répond gratuitement : [www.parc-ecohabitat.com](http://www.parc-ecohabitat.com)

### Jeudi 10 octobre

Journée intergénérationnelle : les CM1/2 de l'école ont accompagné les « anciens » à Pélussin. Direction l'usine de tri de vêtement du Relais. Un car, affrété par la mairie, a permis à 21 enfants de l'école et 18 adultes du village de découvrir et visiter l'usine du Relais. Xavier et Bérangère, nous attendaient. Réparti en deux groupes, nous avons pu découvrir ce que deviennent



les vêtements que nous mettons dans le container.

Ce sont des tonnes de vêtements, maroquinerie, chaussures qui sont acheminés tous les jours à l'usine. Pour être triés, compressés. Ils seront soit envoyé en Afrique, soit recyclé dans des filières comme la transformation des jeans en isolant thermique/phonique, soit réemployé et vendu dans la boutique de vêtements du Relais.

L'entreprise est aussi un « relais » emploi pour des personnes en insertion sociale. Ils les accompagnent dans la recherche d'un appartement, pour leurs démarches administratives. En offrant un cadre de travail, ils leurs permettent de réintégrer un cadre social : heures de travail régulières, travail d'équipe... Avec comme objectif, sur 2 ans, de sortir de l'insertion et prétendre à un emploi stable. Une belle initiative sociale.

Nous avons ensuite mangé à La Ferme de la Croix, situé après Pélussin, à la croix de Montvieux. Les enfants ont participé au service des plats. Un beau moment de convivialité « intergénérationnel ». Puis nous avons repris le bus pour rentrer à Maringes.

Réactions et commentaires de participants :

« ...Grâce à cette visite nous avons pu en apprendre plus sur le chemin que prennent nos vêtements, chaussures, sacs, et sur la façon dont ils sont traités une fois déposés dans la borne.... »

« ...Nous avons passé une journée très instructive, en plus, une journée intergénérationnelle très agréable. »

« A refaire, pour que d'autres les personnes intéressées puissent y participer. » A. et D.BADIN

- Lien entre ce que l'on trie et ce que ça devient au fil du temps, des gestes tout simples et leur fonction citoyenne

- Journée intergénérationnelle partagée qui a du sens, qui fait du lien

- Belle information sur l'utilité du tri, sa dimension sociale, humaine et écologique

- Une immersion enrichissante au coeur de l'action, voir des personnes au travail en entreprise.

Impressions recueillis de M.J CÔTE.

## 23EME EDITION DU CYCLO DES MONTS

Pour sa 23ème édition, le service Jeunesse de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, a renouvelé sa randonnée cyclotouriste « Cyclo des Monts » pour les enfants du CE2 au CM2, les 15 et 16 juin.

Il s'agit d'une randonnée à vélo où chaque village est représenté par un peloton d'enfants du CE2 au CM2. Deux parcours d'environ 35 kilomètres, sont proposés au choix. Tous les enfants habitant le territoire de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais peuvent s'inscrire pour participer au Cyclo des Monts. L'événement est encadré par des éducateurs sportifs spécialisés, ainsi que par des adultes bénévoles. Faisant partie depuis janvier 2018 de la CCMDL, il était naturel pour les organisateurs d'intégrer les villages de la Loire. Chose faite. Le parcours nous concernant partait de Virigneux, le 16 juin.

Deux parcours étaient proposés :

### - Samedi 15 juin :

Grammond – Montromant

### - Dimanche 16 juin :

Virigneux- Montromant :

9h : rendez-vous à Virigneux – départ à 9h30

10h15 : arrivée à Maringes (cour de l'école)

11h15 : arrivée à Meys

12h15-13h30 : arrivée à Haute-Rivoire (salle polyvalente) : repas

14h15 : arrivé à Les Halles (rendez-vous sur le stade de foot)

15h15 : arrivée à Ste Foy l'Argentière

16h00 : arrivée à St Genis l'Argentière (skatepark)

Ce dimanche-là, pour leur 1ère étape à Maringes, nous avons accueilli les cyclistes dans une belle ambiance conviviale. La sécurité routière était assurée par des bénévoles. La cour de l'école a permis d'accueillir tous les enfants, ainsi que leurs vélos. Des boissons, collations pour refaire le plein d'énergie étaient bienvenues. Parents, bénévoles ont servi grenadine et gâteaux aux jeunes cyclos. Et à l'heure convenue, chaque village représenté par un peloton est reparti pour l'étape suivante.

Nous remercions les parents qui ont accompagné les enfants. Et un grand bravo à tous les cyclistes.

■ **Pour les 24 éditions, les 13 et 14 juin 2020, voici quelques informations pour les inscriptions : une information sera faite aux écoles et un flyer sera distribué pour l'inscription.**

Il faut noter que le casque obligatoire et que les chèques doivent être adressés à l'ordre du Trésor public.

## COMMUNICATION

Comme l'année dernière, nous avons travaillé avec IML pour la réalisation de ce bulletin.

Nous avons dû tenir un planning serré pour l'envoi des articles et des photos les illustrant.

Nous remercions les associations, conseillers municipaux, Christine, pour leurs participations actives à la rédaction d'articles, rapports de commissions et autres informations précieuses à l'élaboration de ce bulletin.

Nous remercions également tous les sponsors. Nous espérons que le résultat vous convient.

Comme cette année, afin de faciliter la parution, nous vous proposons pour 2020 de noter la date limite pour l'envoi de vos articles et de vos photos : le 31 octobre 2020.

Le bulletin sera mis en ligne sur le site internet de Maringes, site sur lequel vous trouvez toutes les actualités, informations administratives et pratiques concernant la commune.

Nous vous souhaitons une belle année 2020.



## SEMAINE CITOYENNE 2020

Une nouvelle semaine citoyenne sera organisée du 13 au 17 janvier 2020.

Nous sommes dans une année d'élections. Avec l'ensemble du conseil, il nous semblait intéressant de proposer aux enfants de l'école une sensibilisation à ce qu'est une élection : salle de vote, procédure de dépouillement...etc.

En collaboration avec Chantal Bouteille, directrice de l'école de Maringes, nous organiserons le vote des délégués de classe.

Les enfants siégeront également au conseil municipal du lundi 13 janvier, en présence du maire et de conseillers.

Plusieurs animations, dont une conférence sur le thème : Démocratie et Engagement Citoyen est prévue le mercredi 15, le soir en mairie.

Ainsi que l'intervention d'un pompier formateur secouriste, le jeudi 16 de 17h à 19h et pour ceux qui travaillent de 20h30 à 22h30.

Le planning n'est pas encore tout à fait définitif : d'autres manifestations pourront se rajouter.

## INFOS JEUNES

### Qu'est-ce qu'une Bourse Initiatives Jeunes ?

A l'initiative de la Communauté de Commune des Monts du Lyonnais, cette bourse permet d'obtenir, sous certaines conditions, une aide financière pour aider les jeunes à réaliser leurs projets.

Que le projet soit humanitaire, environnemental, sportif, citoyen, artistique, solidaire... Lance-toi, exprime tes idées et réalise ton projet.

Voilà le mode d'emploi, toujours utile quand on ne sait pas où chercher ? Comment faire ?

Retire ton dossier de candidature et le règlement intérieur.

Où ?

Ici : [initiatives.jeunes@cc-mdl.fr](mailto:initiatives.jeunes@cc-mdl.fr)

Dépose ton dossier de candidature soit :

- A la Communauté de communes des Monts du lyonnais - Agora - 218 rue du Lavoir à St Laurent de Chamousset
- MSAP Avenue des 4 Cantons à St Laurent de Chamousset

- MSAP 57 rue des Tanneries, à St Symphorien sur Coise

Présente ton projet devant le jury, il faut bien le défendre pour être choisi

Réalise ton projet, ça c'est le côté cool de l'affaire !

Et pour terminer raconte-nous ton expérience. On est curieux, on veut tout savoir....

Pour cette année, tous les dossiers devaient être complets et déposés avant le 15 octobre 2019.

Cette initiative est reconduite l'année prochaine....Elle est relancée en janvier, pour un jury en avril. Et il y aura aussi une session en septembre. Tu pourras te renseigner en Mairie où à la MJC de Maringes.

Alors n'hésite pas. Projet perso ou entre copains, au choix !

## DES DÉCORATIONS DE NOËL DANS LE VILLAGE

Cette année quelques bénévoles ont émis l'idée de faire des décorations de Noël pour égayer notre village. L'idée a tout de suite séduit les enseignantes de l'école. Un atelier déco avec les enfants a eu lieu le vendredi 22 novembre après-midi à l'école du village.

Petits et grands ont ainsi peint des figurines en isorel ou en pommes de pin, fait des paquets cadeaux, mis en forme branches de sapin, lierres et des animaux en bois de bouleau.

Et mercredi 4 décembre, toute une troupe a installé guirlandes, cerfs, biches, papiers cadeau et branches de sapins dans le village.

Un beau résultat ! Bravo à tous.



# VOS INTERLOCUTEURS

## ASSOCIATIONS

### E.P.M.

(Responsable pour MARINGES)  
Thomas BERGER - 06 73 34 73 78

### C.L.A. (CLUB LOISIRS AMITIÉS)

Nicole CHALANDON - 04 77 94 46 51  
Georgette VERNE - 04 77 94 48 97

### CROK-NOTES

Paul NICOLI - 04 77 94 43 24

### ECOLE (OGE)

Jorris GORD - 04 77 94 48 35

### ECOLE (APEL)

Claudine GRATALOUP - 06 84 19 00 55  
maringes.apel@gmail.com

### GO RALLYE TEAM

Guillaume OLIVIER - 06 80 07 75 51

### RANDO TRAIL PASSION

Joël CARRET - 04 77 94 42 23  
randotrailpassion@gmail.com

### LACIM

Annie GOUTAGNY - 04 77 94 48 02

### LA FANNY

Albert CARRET - 04 77 94 48 15

### M.J.C.

Elise GRATALOUX - 06 83 86 46 09  
mjcmaringes@gmail.com

### VIEILLES MECANIKES

Christophe MOULIN - 06 62 38 88 48

### ASSOCIATION MARINGES PATRIMOINE ARTISANAL ET AGRICOLE

Gilles LORNAGE  
06 07 88 00 64 ou 04 77 75 33 68  
maringespatriimoine@laposte.net

### GROUPE DU PATRIMOINE

Jean-Marc LORNAGE  
09 52 60 49 32

### GROUPE « LA MARCHÉ DU JEUDI »

Bernadette LORNAGE 09 52 60 49 32  
ou Marie-Pierre SEON 04 77 94 49 13

## A VOTRE SERVICE

### ERDF – ENEDIS

Pour toute demande : 09 69 32 18 55  
Demande de raccordement : 09 69 32 18 55  
www.connect-racco.enedis.fr

### SUEZ EAU FRANCE

SUEZ Eau France - Route de Saint-Etienne  
69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE  
Service client : 0 977 408 408  
Service d'urgence technique : 0 977 401 131  
Service client en ligne : www.toutsurmoneau.fr

### SYNDICAT DES EAUX

Route de Saint-Etienne - 69590 SAINT-SYMPHO-  
RIEN-SUR-COISE - 04 78 48 42 41

### TRESOR PUBLIC

Place Massenet 42140 CHAZELLES-SUR-LYON  
04 77 54 22 99

### BRIGADE DE GENDARMERIE CHAZELLES-SUR-LYON

60 rue de Saint-Galmier 42140 CHAZELLES-SUR-  
LYON - 04 77 54 20 17

### PARC ECO HABITAT

Chaussée Beauvoir 69590 SAINT-SYMPHORIEN-  
SUR-COISE - 04 72 66 14 30  
contact@parc-ecohabitat.com

### MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

57 rue des Tanneries 69590 SAINT-SYMPHORIEN-  
SUR-COISE 04 78 19 05 14 - Msap69590@cc-mdl.fr

### SERVICE DE CARS MAISONNEUVE

551 rue de Givors 69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-  
COISE - 04 78 48 45 71

### PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Centre socio culturel l'Equipage -16 rue de Saint-Gal-  
mier 42140 CHAZELLES-SUR-LYON 04 77 54 95 03

### ASSISTANTES SOCIALES SECTEUR MARINGES

04 77 52 71 80

# CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

## JANVIER

### Mardi 07

- Galette des rois - Club Loisirs Amitiés

### Samedi 11

- Distribution des sacs poubelles de 09h à 12h (*Mairie*)

### Dimanche 12

- Vœux de la municipalité (*Salle d'animation rurale*)

### Lundi 13 au vendredi 17

- Semaine citoyenne

### Jeudi 16

- Intervention pompier (*Mairie – salle basse*)

### Vendredi 24

- Assemblée Générale *Rando Trail Passion* à 19h30 (*Mairie-salle haute*)

### Dimanche 19

- Soupe aux Choux - *EPM (salle d'animation rurale)*

## FEVRIER

### Dimanche 02

- Saucisson - Pomme de terre Sarasson organisé par l'*OGEC Ecole Les Blés (Salle d'animation rurale)*
- Vente de mimosa *LACIM* matin

### Vendredi 07

- Soirée Cabaret proposée par le restaurant du Mottet (*Salle d'animation rurale*)

### Mardi 18

- Assemblée Générale *CLA*

## MARS

### Mardi 03

- Dégustation bugnes – Club Loisirs Amitiés

### Samedi 14

- Carnaval de la MJC au Poney Club

### Mardi 17

- Sortie restaurant – Club Loisirs Amitiés

### Samedi 21

- Printemps des poètes : Apéro poétique (*Salle d'animation rurale*)

### Vendredi 27

- Portes ouvertes école Les Blés et vente de pizzas

### Samedi 28

- Nettoyage de Printemps – Rendez-vous à 14h Place de l'Eglise

### Dimanche 29

- Marche/ saucisson chaud – Rando Trail Passion - à partir de 8h (*Salle d'animation rurale*)

## AVRIL

### Lundi 13

- Exposition véhicule d'avant 1940 dans un endroit de l'époque

### Mercredi 15

- Concours de Belote organisé par le *Club Loisirs Amitiés (Salle d'animation rurale)*

### Samedi 18

- Concert chorale – *LACIM (Eglise de Maringes)*

## MAI

### Dimanche 03

- Repas de l'amitié organisé par le *Club Loisirs Amitiés (Salle d'animation rurale)*

### Jeudi 07

- Marché aux plants légumes/ fleurs organisé par l'*APEL Ecole Les Blés* à partir de 15h (*Préau de l'école*)

### Vendredi 08

- Rencontre véhicules anciens et d'exception organisée par les  *Vieilles Mécaniques du Pays de Coise (Stade de Maringes)*

### Samedi 16

- But d'honneur ouvert à tous – *La Fanny*

### Jeudi 21

- Tournoi de football de l'ascension U11-U13- *EPM Stade de Maringes*

## JUIN

### Vendredi 05

- Coupe Jean Blanchon *La Fanny*

### Samedi 13

- Kermesse des Blés à partir de 14h (*Salle d'animation rurale*)

### Mercredi 17

- Concours vétérans - *La Fanny*

### Mardi 23

- Voyage organisé par le *Club Loisirs Amitiés*

### Weekend 27 et 28

- Représentation théâtre - *MJC*

## JUILLET

### Dimanche 05

- Randonnée des blés organisée par la MJC et l'Ecole

### Mardi 07

- Pique nique organisé par le Club Loisirs Amitiés

### Samedi 18

- Challenge - La Fanny

### Vendredi 24

- Concours pétanque - EPM

### Dimanche 26

- Fête artisanale et agricole à Maringes

## AOUT

### Samedi 22

- Challenge Ets Lornage

## SEPTEMBRE

### Mardi 02

- Reprise du Club Loisirs Amitiés

### Samedi 05

- Concours amical St Denis sur Coise – La Fanny

### Mardi 08

- Assemblée Générale de la MJC à 20h (Mairie – salle basse)

### Mardi 15

- Voyage ou repas – Club Loisirs Amitiés

### Samedi 19

- Vente Brioches de l'école  
Challenge Reynard – La Fanny

## OCTOBRE

### Du 05 au 10

- Semaine bleue

## NOVEMBRE

### Mercredi 11

- Soupe aux choux organisée par La Fanny de 7h30 à 13h (Salle d'animation rurale)

### Date à définir

- Tartiflette – MP2A

### Mardi 24

- Repas de fin d'année – Club Loisirs Amitiés

### Samedi 28

- Assemblée Générale - La Fanny

## DECEMBRE

### Samedi 05

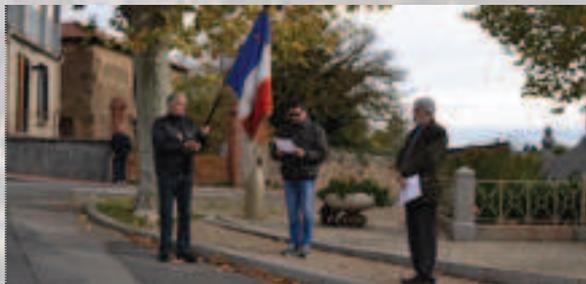
- Repas CCAS

### Mardi 22

- Dégustation bûche de Noël – Club Loisirs Amitiés

### Jeudi 31

- Réveillon St-Sylvestre organisé par Les Vieilles Mécaniques (Salle d'animation rurale)



## ARTISANS ET PRODUCTEURS

### BAR - RESTAURANT

AUBERGE DU MOTTET  
Isabelle et Lilian CHARBONNIER - 04 77 20 21 62

### BOULANGERIE

Aurélien BLANCHON - 04 77 74 48 77

### COIFFURE

SALON CÉCILE - 04 77 94 40 25

### DÉPANNAGE - ENTRETIEN RAMONAGE

Christian CHANAVAT - 04 77 94 49 79 - 06 65 69 11 85

### ELECTRICITÉ

Christophe PORTE - 04 77 54 39 76  
Loïc BLANCHARD - 06 49 26 12 96

### GÎTES - CHAMBRES D'HÔTES

L'ESCALE DU LOUP BLANC - 04 77 94 47 18  
M. et Me DE MARI - 04 77 94 41 10

### PLATRIERIE - PEINTURE - MAÇONNERIE

M.Guy PHILIPPON - 06 86 94 25 82  
Richard PLUVY - 04 77 94 41 25

### MAÇONNERIE

Nicolas CHALANDON - 06 89 41 30 65  
Sébastien CHALANDON - 06 11 69 63 21

### MENUISERIE

Patrick CLAPEYRON - 04 77 94 49 93  
Christophe CARTERON - 06 49 29 03 54

### PAYSAGISTE

Jean-Luc MACAUDIER - 04 77 94 40 94

### PLOMBERIE

Philippe BERGER - 04 77 54 23 78  
LORNAGE Frères - 04 77 94 40 75  
Alain TOINON - 04 77 94 42 82

### SERVICE DE NETTOYAGE ET D'ENTRETIEN

Impec'Auto - 06 10 96 18 50

### COUVERTURE / TOIT / CHARPENTE

VERNAY ZINC - 06 77 95 89 76

## PRODUITS DE LA FERME

### FROMAGES

Jean-Guy et Isabelle BARRAS - 09 61 26 85 17

### ŒUFS, VOLAILLES ET YAOURTS

EARL LA FERME DES P'TITS BIO - 04 77 94 18 99

### FROMAGES

Michel et Nicole VERNAY - 04 77 94 41 34

### LÉGUMES/FRUITS BIO

EARL LES JARDINS DU TREILLE  
Marc RIVOIRE - 06 80 98 03 61  
Joffrey MURGUE - 06 27 92 34 32

### VIANDE DE VEAU

EARL DU PIS VERT - 04 77 94 47 40

## VENTE SUR LES MARCHÉS

### CHARCUTERIE

Sarl VENET-CHARBONNIER - 04 77 20 75 86

## LOISIRS

### PONEY CLUB

EQUI'ACTION - Jennifer PITAVAL - 06 25 25 09 20

# Groupe Patrimoine

**Nous sommes un petit groupe informel de personnes soucieuses de l'entretien du patrimoine. Nous ne sommes pas une association. Nous avons formé ce groupe en 2017.**

Nous avons repeint la croix située vers la chapelle et nettoyé les abords.

Nous aidons au désherbage du cimetière (petites allées et entre les tombes) pour soulager Joël, l'employé communal dans cette tâche. (C'est tellement plus vite fait à plusieurs qu'à un seul.)

Nous participons à l'arrosage des fleurs du village 3 fois par semaine. Ça prend seulement 50mn si l'on est 4 et ça permet à Joël de libérer du temps pour faire autre chose)

Nous avons construit un « container » pour recevoir les bouchons plastique, les bouchons liège, les stylos, stylos feutre marqueurs, stabilos. Il est installé sur le parking de la salle des fêtes.

Les bouchons plastique sont récupérés par le centre où va chaque jour Fabien VERNE (C.D.P-Centre de Développement Personnel- d'Henrys au Chambon

Feugerolles). Les bouchons sont triés maintenant par une machine de tri et revendu pour rapporter de l'argent au centre.

Les bouchons liège sont récupérés par une association de Sorbiers « Manef Yam » qui les revend pour faire des isolants. Le produit de la vente permet d'aider à la construction et à l'équipement d'une école au Burkina Faso.

Les stylos billes, stylos feutres, marqueurs, stabilos (tout stylo en plastique) sont récupérés par le centre socioculturel « L'équipage » de Chazelles sur Lyon au profit de l'association « HANDICHIENS ».

Une triple bonne action :

-Le plastique n'étant pas biodégradable, en ne le jetant pas, vous participez à la sauvegarde de l'environnement et vous favorisez son recyclage.

-Une tonne de bouchons recyclés, ce sont trois tonnes de pétrole économisées

-Vous pensez aide aux associations en apportant tout cela dans ce « Container ».

Nous avons initié l'idée de faire une déco de Noël dans le village. A l'heure ou nous

écrivons ces lignes, nous avons seulement des idées. Nous vous laissons le soin de découvrir ce qui sera fait au mois de décembre en parcourant le village.

Nos souhaits : Vous avez du temps et des idées, rejoignez nous Il ya bien d'autres choses à développer (Balisage sentiers découverte patrimoine, recherche dans les archives, recenser des objets, des écrits ... faits sur notre village et les exposer (tuiles briques, pièces forgées , pièces bois modelées...chansons ....)

**Contact :**

**Jean-Marc LORNAGE 09 52 60 49 32**



## Vie agricole

### Un projet de CUMA à Maringes

Depuis quelques années, le groupe d'agriculteurs faisant fonctionner la C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) sur Maringes réfléchit à un projet de bâtiment pour loger en totalité ou partiellement le matériel agricole afin de prolonger sa durée de vie et de manière à avoir un point de rassemblement entre les adhérents pour les réunions ou l'organisation des chantiers. Ceci dit, il a fallu trouver un terrain pour ce projet et après plusieurs recherches, une parcelle de la commune a pu se libérer.

Le projet consiste, avec l'accord de la commune, à construire un bâtiment d'environ 550m<sup>2</sup> couvert en partie de panneaux photovoltaïques (location « Monts Energies ») et d'aménager l'intérieur avec essentiellement du stockage de matériel et une partie destinée au regroupement des adhérents (salle de réunion). Le terrain serait

loué à la commune en bail emphytéotique (de 18 ans à 99 ans max) et se trouve en dehors du village de Maringes à environ 1km du bourg en direction de « Montpollon ».

En raison de l'importance du coût du projet, l'année 2020 va être en partie consacrée aux différentes études techniques et économiques. Pour cette étude, la C.U.M.A. se fait accompagner par la Fédération

Départementale des CUMA de la Loire.

Dès le début du projet, nous avons travaillé en concertation avec la mairie, ce qui a permis de trouver une solution pour le terrain.

La réalisation de ce bâtiment nous paraît importante pour la pérennité de l'agriculture et des agriculteurs sur Maringes et ses environs.



# Maringes Patrimoine Artisanal et Agricole (MP2A)



**L'association Maringes Patrimoine Artisanal et Agricole (MP2A) a vu le jour en juin 2018. Cette association a pour but de créer des liens entre les Maringeons pour faire revivre Maringes autrefois et recréer les métiers de l'époque.**

L'Assemblée générale s'est déroulée le 12 avril 2019. Une présentation du «Mottet» (blé ancien cultivé et renommé sur la commune de Maringes) a été faite pour la préparation de la fête annuelle de l'été.

Le lundi de Pâques, le 22 avril 2019 une rencontre de véhicules anciens d'avant 1940 a eu lieu à Chazelles sur Lyon. Cette première a été enrichissante.

Devant l'enthousiasme des participants, elle sera reconduite le lundi de Pâques



2020 soit le 13 avril dans les mêmes conditions.

Nous espérons avoir un succès grandissant pour l'édition 2020 avec la publicité faite pour notre exceptionnelle participation au 41 ème salon d' «Epoqu' Auto» à Lyon du 8 au 10 novembre 2019.

La moisson du «Mottet» a eu lieu le 15 juillet 2019 avec la lieuse. Environ 250 gerbes ont été récoltées. A cette occasion, un article a paru sur le journal «La Tribune-Le Progrès».



Une bonne partie du «Mottet» a été ressemé pour l'an prochain. La partie restante permettra une dégustation en temps voulu.

La fête annuelle du 28 juillet 2019 a remporté un franc succès avec notamment le battage du «Mottet» ainsi que la fabrication du beurre à la baratte avec dégustation, démonstration du ferrage des chevaux, traite d'une vache à la main, travail à la forge et réalisation de panier en osier et celle de moellons. L'orgue de Barbarie a créé une très joyeuse ambiance.



Merci à tous les exposants ainsi qu'aux bénévoles pour l'aide apportée.

L'année 2020 sera ponctuée par des manifestations aussi inattendues qu'originales à l'image de notre petite association !

Bonne et folle année 2020 à tous les Maringeons et Maringeonnes !

**L'équipe MP2A**

## Club « LOISIRS ET AMITIÉS »

Nous sommes heureux de nous rencontrer tous les 15 jours le mardi après-midi.

A la rentrée de septembre, nous avons eu l'agréable surprise de pouvoir occuper la nouvelle salle de la mairie, plus spacieuse, plus claire et surtout silencieuse.

Cette année, 55 personnes ont adhéré au club. Toutes ne participent pas à l'ensemble de nos rencontres, certaines viennent uniquement aux sorties ou aux repas.

Les principales manifestations ont été les suivantes :

- Le concours de belote du 17 avril a rassemblé 102 doublettes.

- Le repas de l'amitié du 5 mai a réuni 61 personnes.

- 46 personnes ont participé à la sortie à Ars du 11 juin. Nous avons mangé dans un restaurant bien fleuri et nous avons visité la ferme des pampilles. C'est un élevage de chèvres où la ferme est très fleurie.

- Nous fêtons à la fin d'année (généralement en novembre) les anniversaires au restaurant « La Sauzée ».

- Pour terminer l'année, nous partageons

en décembre la bûche de Noël.

Nous avons une pensée pour les personnes qui nous ont quittées cette année : Mme Simone PALMIER et une ancienne adhérente Mme Germaine BLANCHON.

Nous tenons à remercier chaleureusement Mme Josette CHALANDON qui a assuré la présidence de notre club pendant 8 ans.

Le club souhaite à tous les Maringeons une bonne année 2020.

**Les Co-Présidentes**

# Vie Paroissiale

## Maringes fait partie de la Paroisse Saint Irénée des Monts du Lyonnais avec Chazelles Virigneux-Viricelles-Saint Denis-Chevrières-Châtelus.

C'est le Père Jean Jacques Thivillier qui est curé de notre paroisse. Le Père Roger Véricel ayant des problèmes de santé assure une aide moindre que les années précédentes.

La paroisse a fêté ses 20 ans le samedi 21 septembre, à la salle Bras de Fer de Chazelles sur Lyon.



Ce fut une belle journée conviviale sous le soleil : marches, repas partagé, jeux, film sur la vie de Jésus, gâteau d'anniversaire, etc...

La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et en toute simplicité.



La célébration eucharistique en plein air, animée par les jeunes a clôturé cette fête (malgré les 2 ou 3 gouttes de pluie !).

En fin de cérémonie, le Père Jean Jacques

Thivillier a envoyé en mission différents groupes de la paroisse.

N'hésitez pas à aller sur le site de la paroisse, vous aurez tous les renseignements .....Par exemple, la feuille paroissiale de chaque semaine sur laquelle vous pourrez lire l'évangile du dimanche, une prière, un édito, toutes les informations concernant la paroisse dans les jours et semaines qui suivent..

**Adresse :** [www.saintirenee42.cef.fr](http://www.saintirenee42.cef.fr).  
**Vous pouvez aussi consulter le site du diocèse** <http://www.diocese-sainte-tienne.fr/>

Bienvenue à tous les nouveaux paroissiens.

Merci à tous ceux et celles qui donnent de leur temps à la paroisse. Que cette nouvelle année avec l'aide de Dieu soit une année de bonheur et de joies partagées, de solidarité, de paix.

## Entente Plaine Montagne (EPM)

### Depuis la saison dernière les équipes de jeunes du club d'EPM se sont regroupées avec le FC Chazelles dans le cadre d'un groupement jeune appelé Anzieux Foot.

Ce groupement et le bon fonctionnement entre les deux clubs, permettent à nos jeunes de pouvoir jouer dans de bonnes conditions aussi bien en termes d'effectifs, d'encadrements, d'équipements et de niveaux (comme pour nos équipes U15 et U18 qui évoluent au plus haut niveau de la Loire)

La saison dernière a été marquée par les belles performances des équipes féminines et en particulier des équipes U15 et U18 : Les U18F dirigées par Yann Roche font un carton plein en remportant le Championnat de la Loire, la Coupe de la Loire et la Coupe de la Loire Futsal alors que les U15F dirigées par Eric CHADUIRON réalisent le doublé Coupe et Championnat de la Loire. Ces résultats viennent récompenser le travail et l'investissement réalisé au niveau du club depuis plusieurs années pour le développement du foot féminin. Cette saison la section féminine en entente avec l'Union Saint Galmier-Chamboeuf regroupe 65 filles avec une équipe U9, deux équipes U15, une équipe U18 et une équipe senior à 11.

Le 16 Juin : Victoire en Coupe de la Loire pour les U15F et U18F

N'hésitez pas à venir nombreux encourager nos équipes sur nos différents terrains et rejoignez-nous pour les différentes manifestations organisées par le club cette année :

- Soupe aux choux : 19 Janvier à Maringes
- Tournoi en salle U9-U11-U13 : 22-23 Février à Chazelles
- Tournoi Ascension U11-U13 : 21 mai à Maringes
- Vide-grenier : 13 Juin à St André
- Concours de pétanque : 24 Juillet à Maringes

Un grand merci à tous les bénévoles présents tout au long de l'année pour le bon fonctionnement du club et en particulier à Pascal Vericel pour ces 15 années passées en tant que trésorier d'EPM. Un grand merci également à tous nos sponsors pour leur support financier et à nos communes toujours présentes pour mettre à disposition des joueurs et joueuses des équipements de qualité.

Retrouvez le programme des matchs et toutes les infos du club sur le site internet <https://www.epm-foot42.fr>

**Yves SEON (Le Président)**



**Le 16 Juin : Victoire en Coupe de la Loire pour les U15F et U18F**

# La Fanny - SPORT BOULES MARINGES

**Comme d'habitude, avec nos 30 licenciés, nous avons organisé différents concours :**

- Le 2 avril, le but d'honneur avec 20 joueurs, remporté par Mickaël Pupier.
- Le 5 juin, la coupe Jean Blanchon avec 14 doublettes, remportée par Guy Philippon et Philippe Charretier.
- Le 19 juin, le concours des vétérans qui a toujours autant de succès avec 18 quadrettes et gagné par une équipe d'Aveize.
- Le 5 juillet, le challenge La Fanny, 16 doublettes et décroché par l'équipe Michalet/Crozier de Bellegarde.
- Le 20 juillet, le challenge Lornage, avec 8 triplettes, coupe remise à l'équipe Marion Guarinos, Christophe Charbonnier et Vasco Pereira, Manifestation suivie d'un

repas servi aux établissements Lornage et apprécié de tous.

- Le 17 Août, concours entre sociétaires avec 20 joueurs, le challenge est revenu à Albert Raymond et Philippe Charretier,
- Le 7 septembre, concours organisé par nos amis de St Denis suivi d'un repas animé par l'accordéon.

Nous sommes toujours heureux d'accueillir de nouveaux joueurs alors **n'hésitez pas à venir participer au but d'honneur qui aura lieu le 16 mai 2020 : Tripes à 8 h et jeu à partir de 9 heures.**

La société a investi cette année, dans du matériel permettant d'être autonome en ce qui concerne la vaisselle pour la soupe aux choux, qui cette année a fêté ses 30 ans et a accueilli quelques 500 participants ce

qui est comme toujours très encourageant.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne santé pour 2020!

## Le bureau de La Fanny !



# Les Vieilles Mécaniques

Comme chaque année le Club des Vieilles Mécaniques Du Pays de Coise organise de multiples sorties tout au long de l'année, en brouettes, tracteurs, mobylettes, voitures anciennes sur des parcours très variés ; sans oublier notre rencontre annuelle du 8 Mai au stade où chacuna a pu admirer toutes ces belles mécaniques et se régaler avec la traditionnelle paella cuisinée sur place par l'Atelier du Cuisinier.

Cette année le 8 septembre 2019, nous avons participé pour la deuxième année à la randonnée de la route bleue en tenant le poste relais à St Laurent la Conche aux

abords de la RN82 en collaboration avec le club de St Laurent la Conche.

Il a été possible d'admirer tout au long de la journée de nombreux véhicules anciens qui faisaient le parcours, certains ont fait une pause à notre relais en flânant autour de notre garage des années 70 qui déménage de temps en temps pour des expositions. De belles pompes à essence charmaient notre relais sous un air d'accordéon, tout en dégustant le café de la route bleue, crée par les VMPC et le CARC et torréfié sur place par la cabane à café. Merci à tous ceux qui ont contribué à cette journée et

à toutes les autres. Chaque année le club organise aussi le réveillon de la St Sylvestre à la salle des fêtes.

Bonne fin d'année à tous.

## Les VMPC



## PRODUCTEURS FERMISERS

### GAEC UNIVER

Julien, Nicole et Michel VERNAY



Fromages blancs, mi-secs, secs et affinés  
Briques et fromages apéritifs

**04 77 94 41 34**

gaecuniver@gmail.com

**614 Chemin les Chaudannes  
42140 MARINGES**

## AGENT PEUGEOT



Rue Claude Brosse • Z.I. Montalègre  
42140 Chazelles-sur-Lyon - Tél. 04 77 94 41 81

# La MJC

**En septembre, la MJC fit sa rentrée pour une nouvelle année !**

**La saison dernière, 10 activités étaient proposées, réunissant 157 adhérents, soit un peu plus que la précédente.**

Cette année, notre animatrice sportive, Alice POINTE, toujours aussi dynamique, anime 4 ateliers : Gym-renforcement musculaire, Step-cardio pour les adultes et pour les plus jeunes : l'éveil sportif et Zumba kids. Tout se déroule à la salle d'animation rurale. Le succès de ces séances ne se dément pas car 3 des cours sont complets. Ceci grâce à la qualité de l'enseignement proposé et à la personnalité souriante d'Alice.

La chorale des « Mordus de la chansonnette », dirigée par Paul NICOLI, suit son petit bonhomme de chemin. Ils ont au mois de mars 2019 participé à la 2<sup>nd</sup>e édition du printemps des poètes à Maringes. Pour l'occasion, ils étaient de nouveau réunis avec les enfants de l'école pour interpréter ensemble quelques chansons. Egalement présents lors du concert de Lacim le 18 mai, partageant la vedette avec l'autre chorale de Maringes, ainsi qu'un ensemble vocal, « Tracas de femmes », pour une soirée très appréciée. Durant l'année, il est aussi fréquent qu'on leur demande d'aller chanter dans des maisons de retraite.

Nous voulons aussi informer qu'ils ont, au mois de juin dernier, décidé de ne plus organiser leur traditionnel thé-chantant qui clôturait habituellement l'année.

Puisque l'on parle de chants, il nous faut saluer la très belle énergie de « L'air de rien », l'autre chorale dirigée par Caroline ROSTAING. De nouveaux chanteurs encore cette année, venant enrichir le groupe pour porter toujours plus loin leur joie de chanter et leur sourire. Le répertoire est très varié, balayant plusieurs styles, de la chanson française au gospel... Si vous ne les avez pas encore écoutés, le prochain concert de Lacim sera l'occasion à ne pas rater.

Avec une grande fidélité, Daniel et Adrienne BADIN animent toujours les danses de salon. Nous les remercions vivement de

leur engagement pour permettre à tous ces amoureux de la danse de se faire plaisir dans une ambiance conviviale et décontractée.

Les cours de yoga continuent également avec Michèle CRISPI. L'activité affiche complet ! Depuis des années, elle a su répondre aux attentes de chacun, ou plutôt devrions-nous dire de chacune ! Ainsi chaque semaine, l'on vient prendre soin de soi durant ce moment de bien-être.

Le club théâtre a lui connu quelques tribulations la saison dernière. Eliane LUMINET, que nous remercions au passage de ses nombreuses années passées avec nous, a dû arrêter les cours en milieu d'année. Nous avons eu la chance de trouver rapidement quelqu'un pour la remplacer au pied levé : Alexandra NICOLAIDIS. Un grand merci à elle, mais aussi un coup de chapeau car reprendre un groupe au caractère si trempé n'est pas chose aisée. Et aujourd'hui, les jeunes sont enchantés de travailler avec elle. Nous avons pu apprécier leur complicité lors du spectacle donné le 20 octobre, basé sur des improvisations diverses mais cadrées, qui ont beaucoup fait rire le public.

Nous savons qu'ils sont en train de préparer leur prochaine représentation. Sans trahir un secret, nous pouvons annoncer qu'il s'agit d'une adaptation d'une pièce de Feydeau.



■ **La représentation aura lieu cette année, le weekend du 27 et 28 juin, date à noter dès à présent sur vos agendas.**

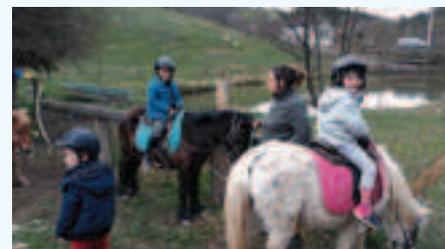
Enfin, Alexandra a ouvert un cours pour les plus jeunes, de 8 à 13 ans. Pour une 1<sup>ère</sup> année, ils ont répondu présent et sont une petite dizaine à se réunir chaque semaine pour apprendre à être comédien. Nous découvrirons également leur travail lors de

la représentation de fin d'année.

C'est désormais une tradition pour la MJC, nous proposons quelques festivités pour le carnaval. Cette année, ce fut une après-midi au Poney Club de Maringes où coloriations de masques de carnaval et tours de poneys attendaient petits et grands. Nous avons terminé l'après-midi autour de bonbons, brioches et boissons. Nous remercions Jennifer pour son accueil et la proposition d'organiser quelque chose ensemble.

Cette rencontre au Poney Club fut tellement appréciée que nous avons choisi de réitérer l'expérience. Ainsi, nous vous attendons le **14 mars pour fêter ensemble le carnaval, à la Rate !**

Et puis, le 13 novembre, en partenariat avec la Fête du Livre qui se déroulait à Chazelles nous avons eu le plaisir d'accueillir un spectacle conte « Au palais de la rumeur ». Pour l'occasion, l'équipe de la bibliothèque de Maringes s'est jointe à nous pour organiser au mieux cet après-midi.



Pour terminer, vous dire que cette année encore, nous avons renouvelé les permanences pour les inscriptions. Merci à chacun de jouer le jeu car cela nous facilite grandement la tâche.

Nous vous rappelons que pour rester en contact avec nous et retrouver toutes les informations utiles sur les activités, le site internet de la MJC est à votre disposition.

<https://mjcmaringes.wixsite.com/42140>

Le bureau de la MJC vous souhaite à tous une belle et heureuse année 2020.

# LACIM

## Une action durable et solidaire dans le monde

### Des projets à la demande des villages ou collectivités du Sud :

Ces projets répondent aux besoins prioritaires des populations : accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, autosuffisance alimentaire grâce aux performances de l'agro-écologie, activités génératrices de revenus...

Le groupe français finance le projet de son jumeau qui contribue concrètement à sa réalisation. Sur place, des permanents locaux de LACIM travaillent à la mise en oeuvre des projets, en partenariat avec des associations du pays concerné. Depuis la France, des chargés de mission bénévoles vont sur le terrain pour étudier les demandes, suivre et évaluer les actions, en veillant aux orientations de LACIM.

Voilà en quelques mots ci-dessus l'action de LACIM

Cette année, le bénéfice du concert a été affecté pour aider au financement d'un projet d'adduction d'eau dans un village

en Haïti. Ce village s'appelle DUPITY, et est situé au Nord Est dans une région montagneuse et difficile d'accès. Ce projet consiste à mettre en oeuvre un système d'adduction d'eau potable pour le village. Le captage de la source, la construction d'un bassin de sédimentation, du réseau de distribution et de 5 kiosques dans le village constituent la première phase physique de ce projet.

En Haïti, l'accès à l'eau est un combat du quotidien, particulièrement dans les secteurs montagneux et ruraux. La moitié des Haïtiens doit marcher plus d'une demi-heure pour se procurer cette eau. Deux enfants de moins de cinq ans meurent chaque heure à cause de la pénurie d'eau potable.

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement constitue donc un défi impératif dans l'ensemble des objectifs de développement durable.

Les manifestations de LACIM en 2019:

- Vente de mimosas 558 €
- Concert chorales 650€
- Cotisations (dons 2018) 802€

Plus d'infos sur [www.lacim.fr](http://www.lacim.fr).

**Bernadette et Jean-Marc LORNAGE, Annie GOUTAGNY, Marie-Thérèse SEON**

Merci à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre participent au bon fonctionnement de LACIM.

### DATES A RETENIR POUR 2020

- VENTE DE MIMOSAS LE 2 FÉVRIER
- CONCERT CHORALES – LE SAMEDI 18 AVRIL

### Pour être adhérent

Un versement annuel d'un montant égal ou supérieur à 24 euros (soit 2 euros par mois) sous forme de don ponctuel ou de cotisation régulière permet d'avoir la qualité d'adhérent de comité local LACIM. (66% de vos dons et cotisations versés à LACIM ouvrent droit à une réduction d'impôts Un reçu vous est délivré chaque année)



## CHAUFFAGE - PLOMBERIE - ZINGUERIE

depuis 1952 Energies renouvelables

# LORNAGE Frères

42140 VIRICELLES

E-mail : [sarl.lornage@wanadoo.fr](mailto:sarl.lornage@wanadoo.fr)

Tél. 04 77 94 40 75

[www.sarl-lornage.fr](http://www.sarl-lornage.fr)

